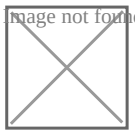

1 er jour du blog

publié le **25/05/2009**, vu **2525 fois**, Auteur : René D

Aujourd'hui je suis en stage , et après une journée de recherches j'ai appris que la sous location gérance est possible .

Et que Le fond de commerce (de retaurant) est obligé de détenir des toilettes à usage public dans son FDC selon un arrêté du 9 Mai 1995.

J'en dirai plus et présenterai le blog un peu plus tard

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés